

LE BULLETIN



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU

ACTION

LE 29 SEPTEMBRE
GRÈVE FONCTION PUBLIQUE

LE 14 OCTOBRE
MANIFESTATION DES RETRAITÉ·ES
À L'APPEL DU G9



Sommaire

ÉDITO

- À l'offensive !

SANTÉ

- Protection sociale complémentaire, MGEN, le point
- Établissements pour personnes âgées : pas d'évolution
- Des EHPAD baptisés « Maisons France Autonomie »
- Rapport annuel du COR

MÉDIA

- Les médias en question

ACTUALITÉ

- L'intelligence artificielle

INFOS

- Retour sur le Congrès National FGR FP 2026 à Port Leucate
- Syndicalisation

CULTURE

- "Les cinq ami-e-s l'échappent belle in extremis" de FABCARO
- "Love Letters" de A.R. GURNEY
- "Eclaircie" de Carys DAVIES

ÉDITO

À l'offensive !

“D’éfaire méthodiquement le programme du CNR »... Les mots de D. Kessler, alors vice-président du MEDEF, prononcés en octobre 2007 auront trouvé dans la politique d'E. Macron et de ses différents gouvernements une solide caisse de résonance. En 1946, les conquêtes sociales permises par l'action conjuguée des ministres communistes et des forces syndicales ont ouvert des voies inédites de progrès et de perspectives progressistes. La retraite des travailleur·ses devenait alors la poursuite digne et prometteuse de leurs vies et non plus « l'antichambre de la mort » dénoncée par Ambroise Croizat.

Mais depuis, les gouvernements libéraux ont multiplié les réformes pour réduire ces conquêtes, affaiblir chaque année la voilure des cotisations sociales et des recettes publiques. Les retraité·es paient un lourd tribut à cette politique antisociale qui touche l'ensemble des citoyen·nes : suppression des 10 % de réduction forfaitaire sur l'impôt, hausse de la CSG, désindexation annoncée de 0,4 % des pensions sur l'inflation jusqu'en 2030, augmentation des franchises médicales et des participations forfaitaires.

La menace de nouveaux pics d'inflation, notamment en raison du conflit dans le détroit d'Ormuz et des velléités militaristes de certaines grandes puissances, plane sur la qualité de vie des retraité·es. Alors que l'État verse sans contrepartie 211 milliards d'aides aux grandes entreprises pendant que 1,6 millions de retraité·es n'ont plus de complémentaire santé en raison des tarifs pratiqués et que 600 000 d'entre elles et eux ne peuvent plus se soigner, Lecornu poursuit sa politique irresponsable et porte la volonté d'économiser 1,4 milliards d'euros sur l'assurance maladie en 2027.

Pour défendre nos conquêtes sociales et imposer de nouvelles avancées, le SNEP-FSU appelle à rejoindre massivement la journée de mobilisation du 29 septembre et celle du 14 octobre, date d'examen de la revalorisation des pensions de retraite complémentaire par le conseil d'administration de l'Agirc-Arrco.

Édito écrit le 15 septembre 2026

Fabrice ALLAIN
co-secrétaire général



ILS ET ELLES NOUS ONT QUITTÉ·ES

Durant cet été, nous avons appris les décès de :

Paul GOIRAND, ancien secrétaire académique de Reims et membre de la CA nationale. On sait par ailleurs le rôle important qu'il a joué dans la réflexion et la production de contenus didactiques, notamment en gymnastique dans la formation des collègues à l'UFR STAPS de Lyon, et à la revue SPIRALES, lors de la création du Centre EPS et Société, à la FSGT. Serge CHABROL a représenté le SNEP-FSU à ses obsèques. Un hommage national lui sera rendu.

Nicole LERAUX, militante SNEP-FSU de l'académie de Paris, ancienne membre de notre secrétariat national retraité·es. Nous n'avons appris que très tardivement sa disparition survenue en 2025.

Fernand PANSIOT VILLON, longtemps secrétaire académique de Guadeloupe et porteur des revendications de nos collègues ultramarins.

Eric KLAINGUER, militant et membre du bureau académique de Strasbourg et du bureau départemental du Haut-Rhin. Elisabeth POGGI a représenté le SNEP-FSU à ses obsèques.

Stéphane LAVIEUVILLE, militante en Normandie, ancienne élue nationale des AS, ardente défenseuse de l'EPS et du Sport Scolaire. Nous adressons nos condoléances attristées à leurs familles et ami·es.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE, MGEN, LE POINT

Le nouveau dispositif de protection sociale complémentaire, pour les actives et actifs est désormais en place. Les actifs, actives et les retraité-es sont maintenant séparé-es dans cette « nouvelle » MGEN divisée en plusieurs entités. Les retraité-es devront se positionner par rapport à ce dispositif : adhérer au contrat collectif pour rester avec les actifs et actives ou maintenir leur contrat actuel devenant individuel ou choisir une autre mutuelle. Et ce d'ici le 1^{er} mai 2028. Mais dans l'immédiat cette évolution n'est pas sans conséquences directes, quotidiennes ou différées. Nous nous efforçons de faire le point à partir des éléments que nous avons pu recueillir, essentiellement de source syndicale.

RAPPEL

Même si la Sécurité Sociale couvre des domaines plus larges comprenant la maladie, la famille, les accidents de travail et maladies professionnelles, la retraite, l'autonomie (dépendance), **nous nous en tiendrons ici à la couverture maladie.** Et sans oublier l'état du système de santé et la question de l'accès aux soins, nous en resterons essentiellement à l'aspect financier.

Les actes et prescriptions sont soumis par la sécurité sociale à des tarifs fixés selon le « secteur » (1, 2 ou 3) choisi par le praticien et donnent lieu à une **prise en charge** :

- **par l'assurance maladie** (=sécu=AMELI) pour une part,
- **par la protection sociale complémentaire** (=PSC= mutuelle) pour une autre part, variable selon le contrat souscrit ;

- **et sauf exception par un reste à charge du patient.**

Ce dernier tend à augmenter au fil des ans, du fait des choix parlementaires et gouvernementaux visant à transférer une part croissante des coûts de la prise en charge solidaire (sécu ou mutuelles) vers la prise en charge individuelle. C'est un facteur grave d'accroissement des inégalités d'accès aux soins que nous combattons.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : RECULS DE SOLIDARITÉ

Pour la grande majorité d'entre nous, la partie PSC est assurée par la MGEN. Le recul de la solidarité est malheureusement en cours également au sein même de notre mutuelle depuis de nombreuses années : augmentation des tarifs selon l'âge, nette augmentation en deux temps

(départ en retraite et 70 ans) pour les retraité-es ...

Sans parler du fait qu'il ouvre un marché considérable au secteur privé de la « bancassurance »⁽¹⁾, **le nouveau dispositif** mis en place pour les actifs et actives, avec participation de l'État-employeur, présente sans doute un avantage pour ceux et celles-ci. Mais il **fait encore régresser la solidarité.** S'il ne l'annule pas totalement, il réduit de façon importante la proportionnalité de la cotisation par rapport aux revenus. Et il opère une **nouvelle et importante rupture entre actifs, actives et retraité-es.** Ces dernier-ères ne bénéficieront pas du financement de l'État, même s'ils ou elles adhèrent à ce contrat collectif.

INCERTITUDES ET DÉFAUT D'INFORMATION

Depuis la période de négociation puis de mise en œuvre du contrat collectif :

- la MGEN n'a pratiquement pas communiqué en direction des retraité-es, sauf dans sa revue, mais de façon particulièrement succincte et peu pertinente par rapport aux attentes. Concernant une éventuelle adhésion au contrat collectif (des actifs et actives), elle s'avère désinvolte et renvoie la balle au ministère, sous prétexte qu'il s'agit d'un contrat relevant de sa responsabilité.

- De nombreux-euses collègues souhaitant s'informer se sont heurté-es à des impossibilités de contact téléphonique ou de rendez-vous physique auprès des délégations départementales pour celles qui sont maintenues. Quand ils/elles ont pu joindre un interlocuteur, certaines réponses se sont avérées incomplètes, voire parfois grossièrement inexactes.

- Des actifs et actives devant partir en retraite en septembre, et qui avaient souscrit un contrat MASP (**MGEN Alternative Santé Prévoyance**) après rencontre avec un conseiller MGEN ont reçu, début juin, un courrier de la mutuelle leur annonçant qu'« à compter du 1^{er} juillet 2026, (leur) couverture individuelle (MGEN Alternative Santé Prévoyance (MASP) sera automatiquement résiliée. » Il aura fallu des réactions syndicales fermes et rapides pour que cette situation ubuesque soit corrigée et que les collègues puissent bénéficier d'une continuité de couverture. C'est désormais le cas.

- Ajoutons que le suivi du remboursement des frais médicaux devient d'une complexité rédhibitoire.

UN UTILE SOUTIEN SYNDICAL

La section nationale des retraité-es FSU et la FSU elle-même,



la FGR, suivent ce dossier avec attention. Des rencontres FSU ou FGR / MGEN ont eu lieu dans plusieurs départements ou régions avec les structures MGEN correspondantes. Les réunions d'informations FSU qui ont été organisées dans certains départements ont connu une fréquentation notable. Nous souhaitons qu'elles se poursuivent.

Notre secteur retraité-es SNEP-FSU reste attentif au dossier

dans la durée. Nous en ferons le thème de débat de notre prochaine commission nationale de mi-novembre.

Certes chacun-e a encore un délai de plus d'un an et demi pour faire son choix. Mais nous sommes adhérent-es MGEN : nous avons droit à une information claire et documentée, qui nous éclaire sur les conséquences de ce choix ! Pour notre part, nous continuerons à vous

transmettre au fur et à mesure les indications fiables que nous recueillerons.

Et sur le fond, se confirme la pertinence de notre revendication du 100% sécu des soins prescrits, que nous cherchons à travailler avec les autres organisations syndicales.

Roland ROUZEAU



(1) Dans certains ministères, lors de l'appel d'offre pour le nouveau contrat collectif, les mutuelles « historiques » (modèle MGEN) ont été évincées au profit d'assurances privées



ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES : PAS D'ÉVOLUTION

Les représentant-es des syndicats FSU, CGT, FGRFP, FO, Ensemble et Solidaires ont apporté leur contribution au rapport présenté en séance du HCFEA le 30 juin 2026.

Ils et elles sont opposé-es au projet officiel de gel des places réservées aux GIR 1 et 2. La conséquence serait le transfert des autres patient-es dans des résidences sénior-es ou le maintien à domicile coûte que coûte. Les places doivent rester

ouvertes avec libre choix du maintien à domicile ou en EHPAD pour les patient-es. Ces établissements doivent rester des lieux de vie et pas seulement de médicalisation.

Ils et elles sont aussi favorables à la revendication d'1 personnel pour 1 résident-e à court ou moyen terme mais avec des personnels mieux qualifié-es et formé-es (volet sciences sociales). Un plan de recrutement de 50 000 Equivalents Temps Plein est

nécessaire mais cela ne couvrirait que 15 % des besoins projetés.

Il faut anticiper et engager une réelle politique de renouvellement et de construction pour ouvrir plus de 10 000 places par an.

Les financements sont issus de la Sécurité sociale (5ème branche), de l'État, des collectivités locales mais aussi des résident-es et de leur famille. Ce reste à charge est important pour les familles et

reste un frein car 70 % des résident-es ne peuvent assurer le financement avec leur seule pension.

La solidarité nationale doit permettre à toutes et tous le paiement des prestations et services nécessaires afin de mettre fin aux inégalités sociales et territoriales. La perte d'autonomie, risque auquel peut être confronté l'ensemble de la population, doit être prise en charge collectivement.

Christine CHAFIOL

DES EHPAD BAPTISÉS « MAISONS FRANCE AUTONOMIE »

Cette nouvelle dénomination est faite pour redonner une image plus positive des établissements. Mais seront-ils plus accueillants sans attribution de moyens supplémentaires ? Les Résidences Autonomie sont mal adaptées aux problématiques des personnes en EHPAD et sont vétustes, sans compter leur nombre insuffisant pour répondre aux besoins croissants d'une population vieillissante. Ces Maisons France Autonomie ne peuvent avoir qu'une mission de logement intermédiaire.

La canicule de 2003 avec ses 15 000 décès supplémentaires, qui a conduit à la création de la journée de solidarité générant 36 milliards d'euros, les épisodes successifs de cette année ne semblent pas suffire aux responsables politiques pour décider d'une loi de programmation et de financement efficace.

Penser la question du grand âge sur le long terme est une urgence.

Christine CHAFIOL

RAPPORT ANNUEL DU COR⁽¹⁾

« Moins de poussettes, plus de têtes blanches, plus de retraité-es »

Dès la parution du rapport de l'Insee début juin, la presse libérale s'est empressée de justifier la nécessité de reculer l'âge de départ à la retraite à 67 ans à cause de l'effondrement du taux de fécondité passé à 1,45 enfant par femme, ce qui mettrait en péril notre système de retraite.

Or le rapport du COR apporte de nouvelles informations : l'évolution des naissances n'est pas mesurable et la baisse n'aura des effets qu'en 2045. De plus les paramètres comme l'immigration et l'espérance de vie peuvent

changer. Les dépenses de retraite restent stables : 14,1 % du PIB et 14,2 % en 2045. La dégradation apparaît vers 2070 faute de ressources suffisantes liées à la diminution progressive du poids des régimes de la FP d'État et des régimes spéciaux : beaucoup de retraité-es mais peu d'actifs et actives pour cotiser.

Un autre scénario est possible avec une baisse du chômage, une activité plus importante et l'élargissement de son financement. Cette communication est uniquement là pour

justifier les recours à des méthodes détournées comme la désindexation des pensions. Son objectif serait d'organiser la baisse des pensions et la paupérisation des retraité-es.

D'autres solutions sont possibles : augmenter les cotisations sociales et mettre fin aux exonérations de cotisations patronales permettraient d'assurer le financement des régimes de retraite.

Christine CHAFIOL

(1) Conseil d'Orientation des Retraites



LES MEDIAS EN QUESTION

Chaque commission nationale des retraités du SNEP-FSU invite, pour une séquence info/débat, un-e représentant-e d'une organisation pouvant éclairer nos analyses et partager quelques informations avec nos adhérent-es lecteurs, lectrices du bulletin dans un secteur autre que celui de l'éducation.

Ici Lucas BAIRE, membre du bureau et bénévole à ACRIMED (Action-Critique-Média), secteur de la PRESSE, était présent au SNEP-FSU le 2 avril 2026.

Pouvez-vous présenter votre Association, depuis quand existe-t-elle ?

Nous avons fondé ACRIMED en 1996 à la suite du mouvement social contre la réforme Juppé, sur un constat de parti-pris des médias traditionnels en faveur du gouvernement.

Sans prétendre à une neutralité que nous considérons illusoire, nous nous donnons un

rôle d'observation rigoureuse et critique des médias.

Quels moyens a-t-elle ?

Nous vivons principalement de dons et adhésions, qui paient aujourd'hui cinq salariés, auxquels s'ajoute une part importante de travail bénévole.

Notre principal support est l'écrit, sur notre site Internet (<https://www.acrimed.org>), et avec notre magazine trimestriel Médiacritiques.

A-t-elle des partenariats ?

Nous réalisons une série de vidéos avec Blast, « 4e pouvoir », qui synthétisent les grands axes de notre critique. Mais aussi avec Le Monde Diplomatique, nous publions une carte « Médias français, qui possède quoi ? » mise à jour 1 fois par an en janvier.

Nous organisons également divers événements, notamment deux journées « Média et Extrême droite » avec les principaux syndicats de journalistes.

Quels sont ses objectifs prioritaires aujourd'hui ?

Nous nous efforçons de rendre les médias eux-mêmes objet de débat politique. Cela prend une dimension toute particulière dans l'année de campagne électorale qui s'annonce et face à la menace fasciste. Dans une démarche de construction d'un front de transformation des médias, nous avons récemment lancé une pétition pour « dégager les milliardaires des médias » que nous invitons tous-tes celles et ceux qui le souhaitent à signer



Y a-t-il un lien entre la fin de la redevance et la multiplication des chaînes privées sur les antennes ?

La suppression de la redevance était une attaque qui

visait à réintégrer son financement dans le budget de l'État, devenant ainsi bien plus dépendant du bon-vouloir des politiques. Les attaques de ces dernières décennies ont eu à nos yeux surtout pour effet de rendre ce service public de moins en moins distinguable du privé, les exemples ne manquent pas⁽¹⁾. Ainsi nous ne pouvons nous contenter de défendre son existence tel qu'il est devenu, mais luttons pour son indépendance et sa capacité à remplir une réelle mission de service public, comme pouvoir s'abstraire au moins en partie des logiques de l'audimat à tout prix, compenser le manque de pluralisme aussi bien politique que d'expression culturelle, de représentation des classes sociales, etc.

Y a-t-il des risques avec l'utilisation augmentée de l'IA ?

Oui, d'abord pour les conditions de travail des journalistes : intensification des cadences, perte de sens du

travail. Et cela s'ajoute à des décennies de casse sociale, par les logiques néolibérales, et face aux difficultés de financement liées à l'arrivée d'Internet et à l'aspiration des revenus publicitaires par les GAFAM.

Tout ceci n'est bien entendu pas sans effet sur la qualité de l'information.

Quelles revendications majeures portez-vous qui nécessitent le soutien citoyen ?

La première et sans doute la plus installée dans le débat public est de renforcer les lois anti-concentration, issues des ordonnances de 45 et affaiblies par la loi « Léotard » en 1986. Si tout

ne s'explique pas par le rachat des médias par des milliardaires, rien ne s'explique sans. Il s'agit, à minima, de les empêcher d'en posséder plusieurs et de chercher des synergies avec leurs acquisitions dans d'autres secteurs économiques, comme le fait par exemple Bolloré avec C-News, Europe 1, le JDD, Voici, Géo et les éditions Hachette, les studios Canal +, les kiosques Relay, et sans doute bientôt les cinémas UGC.

S'ajoutent à cela notamment, la défense d'un Statut Juridique des Rédactions qui étende les droits des journalistes en interne, voire leur pouvoir sur leur ligne édi-

toriale ; le conditionnement des aides à la presse à des conditions d'indépendance, pour la favoriser plutôt que subventionner leur appropriation ; et la constitution d'un Conseil National des Médias, à la place de l'Arcom, indépendant de l'État et doté de pouvoirs accrus pour définir et faire appliquer démocratiquement les règles qui structurent le champ médiatique.

Interview menée
par Fabienne RAIMBAULT

(1) On peut notamment parler du débauchage de deux chroniqueurs de C-News pour faire une émission sur France Info, qui rappelle le débauchage il y a 25 ans de journalistes TF1 (Arlette Chabot, David Pujadas, pour ne citer qu'elle et lui)

sur France 2, qui visait à concurrencer le JT de TF1 en copiant ses méthodes sensationnalistes.



SCANNEZ MOI !
POUR EN
SAVOIR PLUS



Par rapport au contenu on pourrait ressortir l'épisode "Gaza Riviera" qui avait fait scandale. On avait également fait tout un dossier sur le traitement des mobilisations à Science Po pour la Palestine par France Inter.



SCANNEZ MOI !
POUR EN SAVOIR
PLUS SUR L'ÉPISODE
"GAZA RIVIERA"



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Présentée comme une révolution qui simplifiera nos vies, l'intelligence artificielle arrive à marche forcée dans les administrations, les entreprises et jusque dans nos foyers. Pour les retraité·es, elle peut être utile. Mais derrière les promesses de confort et d'autonomie se cachent des questions beaucoup plus politiques : qui contrôle ces technologies ? Qui en profite ? Et que devient l'humain lorsque les services essentiels se dématérialisent ?

L'intelligence artificielle est désormais partout. Elle rédige des courriers, répond aux questions, résume des documents, tra-

duit, conseille et produit des images. On nous promet une technologie capable de nous faire gagner du temps et de simplifier notre quotidien. Pour une personne retraitée, cela

peut effectivement représenter un coup de pouce : comprendre un document administratif, préparer un voyage, rechercher une information ou organiser une activité. Mais il

serait réducteur de s'arrêter à cette image séduisante.

QUAND LA TECHNOLOGIE DEVIENT UNE OBLIGATION

A mesure que les administrations, les banques, les services de santé ou les entreprises automatisent leurs relations avec le public, la maîtrise du numérique tend à devenir une condition pour accéder à des droits pourtant fondamentaux.

Pour celles et ceux qui sont à l'aise avec Internet, cette évolution peut sembler pratique. Pour d'autres, elle constitue un obstacle supplémentaire. Difficultés techniques, absence d'équipement, problèmes de connexion, peur de se tromper : la fracture numérique ne disparaît pas avec l'arrivée de l'IA.

Pire, elle risque de changer de nature. Demain, il ne suffira peut-être plus de savoir remplir un formulaire en ligne : il faudra savoir dialoguer avec une machine pour obtenir une réponse ou effectuer une démarche.

Or un service public digne de ce nom devrait s'adapter à l'usager·ère et non lui demander de s'adapter à la machine.

FAVORISER L'AUTONOMIE MAIS REFUSER L'ABANDON

Les promoteurs de l'IA mettent volontiers en avant la possibilité de favoriser l'autonomie des

personnes âgées. L'argument mérite d'être entendu. Une assistance capable d'expliquer simplement une démarche ou de faciliter certaines tâches peut être précieuse. Mais l'autonomie ne doit pas devenir le prétexte à un désengagement humain.

Une personne âgée confrontée à un problème complexe ne peut pas se contenter d'un dialogue avec une IA. Elle peut avoir besoin d'un-e agent-e de caisse, d'un-e conseiller-ère, d'un-e travailleur-euse social-e, d'un-e médecin, d'un-e proche ou simplement d'une personne qui prenne le temps de l'écouter.

Remplacer progressivement ces interlocuteur-rices par des systèmes automatisés permet certes de réduire certains coûts. Mais la question est alors de savoir **qui réalise l'économie et qui en paie le prix.**

UNE TECHNOLOGIE LOIN D'ÊTRE IMMATÉRIELLE

Il faut également se méfier de l'image d'une IA propre, virtuelle et presque magique. Derrière chaque réponse se trouvent des centres de données, des infrastructures énergivores, des investissements considé-

rables et des milliers de personnes chargées notamment d'entraîner, contrôler et maintenir ces systèmes.

L'IA est aussi devenue un secteur économique majeur. Les données sont une ressource, les utilisateur-rices une source de valeur et les grandes entreprises technologiques occupent une position dominante.

Cette concentration pose une question démocratique : peut-on laisser quelques acteurs privés décider seuls des outils qui transformeront progressivement notre accès à l'information, au travail, à l'éducation ou aux services publics ?

NE PAS REFUSER LE PROGRÈS, MAIS CHOISIR SON USAGE

Faut-il pour autant rejeter l'intelligence artificielle ? Non. Une technologie n'est ni bonne ni mauvaise par nature. Tout dépend des objectifs qui lui sont assignés et du cadre dans lequel elle est utilisée.

L'enjeu est donc de poser des limites. Garantir un véritable accès humain aux services essentiels. Protéger les données personnelles. Former les citoyen-nés plutôt que les laisser seul-es face aux machines. Contrôler

les algorithmes lorsqu'ils interviennent dans des décisions importantes. Et surtout, faire en sorte que les gains de productivité ne servent pas uniquement à réduire les effectifs ou à accroître les profits.

LA VRAIE QUESTION EST : QUELLE SOCIÉTÉ VOULONS-NOUS CONSTRUIRE AVEC ELLE ?

Une société où la machine remplace progressivement les relations humaines et où chacun-e doit se débrouiller seul-e face à des interfaces toujours plus complexes ? Ou une société où la technologie reste au service de l'intérêt général, renforce les capacités humaines et libère du temps pour ce qui compte réellement : les relations sociales, la culture, la solidarité et la démocratie ?

L'intelligence artificielle peut être un outil formidable. Mais elle ne doit jamais devenir une excuse pour avoir moins de services publics, moins de personnels et moins d'humain.

Patrick CHEVALLIER

Retour sur le CONGRÈS NATIONAL FGR FP 2026 à PORT LEUCATE

Le Congrès apparaît comme un temps essentiel de la FGR, nécessaire afin de dynamiser les collègues pour permettre un élan collectif face à l'austérité et aux nombreuses attaques... nos revendications étant le plus souvent ignorées par celles et ceux qui nous gouvernent.

Le Congrès National apparaît comme un temps syndical organisé, structuré, permettant à la parole militante de s'exprimer.

La question de l'avenir de la FGR FP est à nouveau posée :

- des départements sans représentant-es.
- Seuls 15 départements et syndicats ont renvoyé des amendements aux motions en temps voulu.

- Une ouverture : une proposition de modification des Statuts (entrée d'association de personnels à contrats privés travaillant dans des établissements publics)

Un vote par mandats a eu lieu : 75 % pour. Le SNEP-FSU a mis ses 6 mandats sur l'Abstention, n'en ayant pas débattu avant.

Il reste que cette orientation pose question.

Parmi les temps forts, l'élection de la nouvelle CNE : 3 femmes... 12 hommes.

Gros travail en amont effectué par l'organisation pour le bon déroulement du congrès, mais reste à déplorer un manque d'information avant le congrès.

Très bon accueil sur place, remerciements au département organisateur-rices.

Philippe HERBERT



SYNDICALISATION

Le 5 juillet 2026, 1 232 retraité-es étaient syndiqué-es au SNEP-FSU.

49 d'entre eux/elles avaient pris leur retraite en septembre 2025, soit 58,5 % des départs connus (84).

99 retraité-es, dont 35 nouvellement retraité-es ne se sont pas resyndiqué-es mais 15 ancien-nés se sont resyndiqué-es, qu'ils et elles en soit remercié-es.

Le pourcentage des actifs et actives partant à la retraite qui restent syndiqué-es est en légère baisse passant de 66 % à 58,5 %.

Alors que le contexte économique est de plus en plus difficile, avec la recherche d'économies drastiques sur les services publics et les ponctions sur les pensions de retraites par la volonté de désindexer de l'inflation les pensions plus élevées, **SE SYNDIQUER EST FONDAMENTAL !**

C'est l'engagement de chacun-e, qui fabrique de la réflexion et de la dynamique collective, de la résistance, de l'espérance.

ENSEMBLE POURSUIVONS LES LUTTES

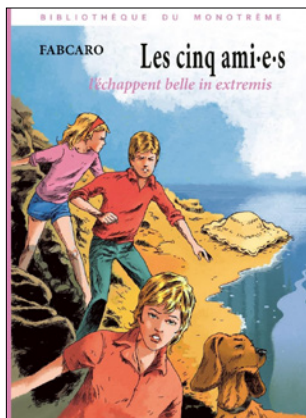
AVEC LES ACTIFS ET ACTIVES LE 29 SEPTEMBRE ET LE 15 OCTOBRE à l'appel du collectif des 9 organisations syndicales et associations de retraité-es

REJOINDRE LE SNEP-FSU, C'EST LUTTER ENSEMBLE ET VITAL POUR LA DÉMOCRATIE

Louise GAVARY

Quelques idées de (très bonnes) lectures...

par Patrick CHEVALLIER



“Les cinq ami-e-s s'échappent belle in extremis”

de FABCARO – 6 Pieds sous Terre Editions

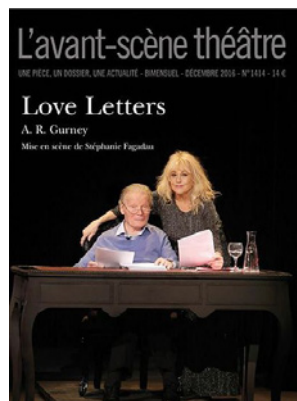
Prenez la série culte du Club des Cinq parue dans la bibliothèque verte, prenez quelques sujets d'actualité et ajoutez l'humour décalé et corrosif de Fabcaro. Remuez le tout et vous obtenez un O.L.N.I. (Objet Littéraire Non Identifié).

L'intrigue est simple : Les cinq ami-e-s, fils et filles de bonne famille, enquêtent durant leurs vacances sur une affaire de la plus haute importance : la disparition dans le bureau du père d'un-e des ami-es, du dossier comportant la composition de la farce des raviolis en boîte de chez Lidl. Ils et elles vont alors se lancer dans une enquête totalement surréaliste et pleine de rebondissements.

Si de nombreux codes de la bibliothèque verte sont repris et respectés (couverture cartonnée, présence de 4 enfants et d'un chien, enquête policière, illustrations ...) l'histoire et la narration concoctées par l'auteur en font un court roman loufoque, politiquement incorrect, et très drôle.

Dans ce roman caustique, l'auteur épingle subtilement le racisme ordinaire (et qui s'ignore), le machisme et tous les conservatismes et clichés.

Je ne me rappelle pas avoir autant ri à la lecture d'un roman.



“Love Letters”

de A.R. GURNEY – Editions Avant Scène

C'est en lisant plusieurs pièces de théâtre pour la programmation des futurs projets de la troupe dans laquelle je joue que je suis « tombé » sur ce magnifique texte de A.R. GURNEY.

Melissa et Andy s'écrivent depuis plus de 40 ans, depuis la réponse à une invitation à un goûter d'anniversaire. Melissa vient d'une famille riche, mais négligente. Elle est un peu délurée, un peu perdue. Andy vient d'une famille plus modeste mais équilibrée, est pondéré et sage.

C'est cette correspondance que nous livre ce magnifique texte théâtral. Tout au long de leur vie Melissa et Andy se sont aimés de loin, par correspondance, sans jamais pouvoir être ensemble. Le destin, la vie, les rencontres les ont rapprochés puis éloignés. Jamais ils n'ont cessé de s'écrire. Au fil de leurs échanges, on ressent l'amitié taquine de l'enfance, la passion adolescente, la complexité des sentiments mêlée aux espoirs et désillusions de l'âge adulte.

Leur relation épistolaire est à la fois drôle, tendre et bouleversante.



“Eclaircie ”

de Caryl DAVIES - Editions Table Ronde

L'histoire se déroule en 1843, au large du nord de l'Écosse, sur une petite île isolée. Une île si perdue qu'elle ne compte qu'un seul habitant, Ivar, un gaillard qui y vit avec sa jument, sa vache et quelques moutons. Il y a bien longtemps que personne n'en a foulé la terre mais il s'accommode de cette solitude imposée. Un matin quand il trouve le corps d'un homme inanimé et blessé, sa curiosité et son humanité l'emportent sur ses craintes et il le ramène dans sa modeste cabane, sans savoir que ce nouveau venu se nomme John Ferguson, qu'il est un pasteur sans le sou envoyé pour chasser Ivar de ces terres et libérer ainsi des hectares de pâturage pour des troupeaux de moutons. Ne se doutant pas des intentions de l'inconnu, Ivar lui fait une place dans sa maison et, bien que les deux hommes ne parlent pas la même langue, un lien fragile se tisse peu à peu entre eux. Pendant ce temps, sur le continent, Mary, la femme de John, attend impatiemment des nouvelles de la mission de son époux.

Cette histoire restitue avec subtilité les enjeux historiques de l'époque : les Highlands Clearances qui ont dépossédé les paysans de leurs terres, et la rupture au sein de l'Église presbytérienne, lorsque des pasteurs ont choisi de quitter l'institution officielle pour fonder une Église libre.

Un texte lumineux, subtil qui met en scène des personnages simples et attachants « perdus » dans la grande Histoire.